



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

Groupeement enseignement général

LCL
Claude LIEVIN
D3

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n°3, depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

P. JOINTE(S) : ...

La fin du monde bipolaire n'a pas mis un terme à la prolifération des armements sur toute la planète, contrairement à ce que beaucoup espéraient. Après la guerre du Golfe, en 1991, et dans les analyses développées après les attentats du 11 septembre 2001, la perception des risques liés à la dissémination d'armes de destruction massive - nucléaires, biologiques, chimiques et balistiques - s'est aggravée.

L'usage de l'arme chimique et d'engins balistiques à charge classique durant le conflit Iran-Irak (1979-1988), le non-respect par l'Irak du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), entré en vigueur en mars 1970 et reconduit en mai 1995 et auquel il est pourtant partie, aboutissant à l'édification clandestine et progressive d'une capacité nucléaire, ont largement nourri cette inquiétude. Si la guerre du Golfe a eu pour effet indirect de faire passer de 140 à 188 le nombre d'États signataires du TNP entre 1990 et 2001, le groupe des cinq puissances nucléaires officielles a ouvertement été rejoint en 1998 par l'Inde et le Pakistan.

Il est donc légitime de s'interroger sur la prolifération des armes de destruction massive et de se demander si la stratégie (hypocrite ou non) des Grands¹ de ce monde n'est pas limitée à restreindre l'accès au club des puissances nucléaires ou à afficher volontairement un déclin de la dissuasion nucléaire ?

Autrement dit, la prolifération des armes nucléaires a-t-elle contraint les grandes puissances à modifier leur stratégie nucléaire et à se concentrer sur la lutte contre la prolifération ?

¹ Détenteurs principaux de l'arme nucléaire : Fr, USA, GB, Russie, Chine

Les stratégies nucléaires des Grandes puissances

L'apparition de l'arme nucléaire a entraîné une césure dans la stratégie militaire (et politique). Désormais, la stratégie de dissuasion côtoie l'antédiluvienne stratégie d'action. Son but est de convaincre l'ennemi de ne pas agir. Son rôle est souvent restreint à la défensive car lors de l'emploi de l'arme nucléaire, le risque est toujours plus grand que l'enjeu. Le concept d'emploi n'est plus tactique mais pré-stratégique, en fait il s'agit d'une frappe d'ultime avertissement.

Seules quatre² Grandes puissances ont développé une stratégie nucléaire propre.

- En partant du concept qu'une telle arme devait empêcher la guerre (Brodie), les Américains ont nuancé leur doctrine en prenant en compte le fait qu'ils puissent être agressés (Kissinger, Mc Namara). Toutefois, ils n'ont pas adopté une stratégie anti-cité mais contre force. Néanmoins, cette stratégie s'est révélée rapidement caduque car postérieure à la frappe ennemie³. Dès lors, nous avons pu assister à un retour de la dissuasion pure et dure avec l'inanité de la capacité mutuelle à se détruire (MAD). Deux années plus tard, un dialogue stratégique a entraîné la renonciation à l'idée de recherche de la supériorité pour se contenter de l'équivalence. De plus, vers la fin des années 1980, l'administration Reagan affirme l'utopie d'une victoire nucléaire⁴ et se tourne vers la technologie et un projet de défense stratégique (IDS⁵) qui donnera naissance à la NMD⁶. Ils espèrent ainsi restaurer l'invulnérabilité de leur insularité stratégique (au moins d'un point de vue nucléaire, cf. 11 sept 2001).
- Les Russes, quant à eux, ont privilégié la continuité des armes classiques et nucléaires.
- La doctrine française est, elle, fondée sur la disproportion entre le risque et l'enjeu avec une dissuasion proportionnelle et sur la garantie de ses intérêts vitaux.

Ainsi, les Grandes puissances avec des doctrines plus ou moins développées ont défini des stratégies nucléaires qui leur sont propres : dissuasion, frappes proportionnelles qui concourent à des pertes inacceptables, prolongement et affirmation du statut et poids politique.

La nouvelle donne de la prolifération nucléaire

Si la dissuasion reste une motivation, la possession d'armes nucléaires est un signe de prestige technologique et de souveraineté. L'arsenal nucléaire est un moyen d'affirmation de la puissance nationale et d'une certaine autonomie de décision, tout comme il permet quelquefois à un pays de relever son statut sur la scène internationale. L'existence d'arsenaux nucléaires répond par ailleurs largement à l'« effet miroir » : le maintien d'un potentiel nucléaire national se justifie par sa simple existence dans d'autres pays.

On constate en outre que la volonté d'un État de disposer d'armes de destruction massive obéit de plus en plus souvent à des considérations géostratégiques à l'échelle régionale, comme on l'a vu pour l'Inde et le Pakistan en 1998-1999.

Un autre argument, enfin, a émergé : celui des risques d'emploi d'armes ou de substances rudimentaires radioactives ou de micro explosions nucléaires dites sales par des groupes de terroristes ayant des motivations idéologiques et politiques, avec le soutien éventuel d'États « renégats »⁷, comme les qualifie la terminologie américaine. Ici, le jeu du chantage, de la rétorsion ou de l'effet médiatique fonctionne à plein et l'arme de destruction massive perd son caractère dissuasif, retrouvant une fonction opérationnelle « tactique ».

Le prestige international, la sanctuarisation du territoire et la capacité du faible à agir sur le fort confèrent à l'arme nucléaire un intérêt particulier pour de nombreux états ou entité infra étatique : d'où une certaine recrudescence de la prolifération nucléaire militaire voire civile (pour son côté dual).

La lutte contre la prolifération

² En fait plutôt 3 : USA (et GB s'est alignée sur cette doctrine), Russie, France

³ Morgenthau « on ne vise pas un silo vide »

⁴ Déclaration américano-soviétique de 87 à Genève

⁵ IDS : initiative de défense stratégique

⁶ NMD : bouclier anti-missile

⁷ « Rogue States » Président B. Clinton

La prolifération représente donc une menace bien réelle pour la sécurité internationale qu'il convient de prendre en compte. Un bon nombre de gouvernements ont décidé de prendre des mesures allant de l'incitation à la coercition, en passant par la réglementation. Mais on ne peut lutter contre la prolifération horizontale (multiplication du nombre d'États dotés d'armes de destruction massive) sans s'attaquer à la question de la prolifération verticale (accroissement du potentiel militaire des États).

L'exemplarité du comportement des puissances majeures est un enjeu capital. Le refus américain de ratifier le traité sur l'interdiction complète des essais, l'échec de la 5^e conférence de révision de la convention sur les armes biologiques (2001) et l'annonce par Washington en décembre 2001 du retrait du traité anti-missile ABM indiquaient à suffisance que les proliférations d'armements ne pourraient qu'être stimulées.

Ainsi, même si au travers de la dissuasion, l'arme nucléaire a garanti dans un premier la sanctuarisation du territoire national, la préservation des intérêts vitaux dans un deuxième temps et une certaine reconnaissance internationale (poids politique), la prolifération des armes de destruction massive ou dites sales ont contraint les principales nations détentrices à infléchir leur stratégie nucléaire et à prendre en considération ce risque d'agression supplémentaire.

Désormais, d'un tout dissuasif, la stratégie nucléaire évolue non pas vers une lutte contre la prolifération mais vers un mélange des deux. Il s'agit de se réserver le privilège et le monopole de l'emploi de telles armes. Pour cela, les moyens sont nombreux : affirmer l'inviolabilité (effective ou non) de son territoire (NMD), mettre en place de nombreux traités (SALT, START, ...), utiliser l'agence internationale pour l'énergie atomique pour contrôler tout prétendant, dénigrer faussement l'intérêt de la dissuasion et développer un éventail⁸ complet d'armement nucléaire pour répondre proportionnellement à toute agression.

⁸ Ce qui n'est pas le cas de la France qui ne s'est pas dotée d'armement modulaire.